L'Autorité de la concurrence autorise sous conditions la prise de contrôle exclusif des activités de Chevron (Texaco) dans les Antilles et Guyane françaises par le groupe Rubis

Publié le 30 juin 2011

L'Autorité de la concurrence a procédé à l'examen de l'acquisition par le groupe Rubis des activités de la Société Antillaise des Pétroles Chevron.

Le groupe français Rubis est un acteur international du secteur de l'énergie, qui distribue notamment des carburants sous la marque Vito et du GPL sous les marques Vitogaz, Gaz'L et ViTO. Il exploite aussi des terminaux de stockage.

La Société Antillaise des Pétroles Chevron est la filiale de la compagnie pétrolière américaine Chevron Corporation. Elle distribue des produits pétroliers et du GPL dans les Antilles et la Guyane françaises.

En Martinique, l'Autorité a estimé que l'opération ne soulevait **aucun problème de concurrence**, compte tenu de la forte présence du groupe Total dans ce département. En revanche **l'opération risquerait de renforcer de façon significative la présence du groupe Rubis sur certains marchés locaux de la vente de carburants en réseau en Guadeloupe et en Guyane et sur le marché de la vente de GPL conditionné en Guyane**.

La nouvelle entité y détiendrait en effet de très fortes parts de marché, sans que les concurrents présents soient en mesure d'y exercer une pression concurrentielle suffisante. L'Autorité a considéré que cette situation aggraverait les effets de la faible concurrence constatée sur l'ensemble des marchés de

carburants en Antilles-Guyane[1] et qu'en dépit de l'actuelle réglementation des prix, elle était de nature à affecter la qualité des services.

Aussi, l'Autorité de la concurrence a **autorisé l'opération sous réserve d'engagements** permettant de remédier aux problèmes de concurrence identifiés.

La nouvelle entité s'engage à céder d'une part, des stations-services en Guadeloupe et en Guyane, et d'autre part, les activités de Chevron dans le GPL en Guyane

En **Guadeloupe**, Rubis s'est engagé à céder 2 stations-service situées dans les zones de Basse-Terre (station-service Texaco située rue Lardenoy, Quartier Orléans) et de Capesterre-Belle Eau (station-service Texaco située Quartier Marquisat).

En **Guyane**, Rubis s'est engagé à céder 4 stations-service situées à Cayenne et l'ensemble des activités GPL conditionné de Chevron. Les stations-service concernées sont la « Texaco Baduel » (679 route de Baduel), la « Texaco Madeleine » (route de la Madeleine), la « Vito Marengo » (Collery) et la « Vito Zéphir »[2] (route de Zephir).

Ces actifs devront être cédés à un ou plusieurs acteurs en mesure d'animer la concurrence sur ces marchés, au profit des consommateurs des DOM.

[1]Voir l'avis de l'Autorité de la concurrence 09-A-21 du 24 juin 2009 sur la situation de la concurrence sur les marchés de carburants dans les DOM
[2]A la demande du repreneur, la station CODO « Vito Montabo » peut se substituer à la station DODO « Vito Zéphir »

DÉCISION 11-DCC-102 DU 30 JUIN 2011

relative à l'acquisition de la Société Antillaise des Pétroles Chevron par le groupe Rubis

Consulter le texte intégral

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail